start people la cgt

La CGT revendique un budget à 1,5 % pour les ASC

En octobre 2020, la CGT a pris les rênes du Comité Social et Économique. Le nouveau bureau, composé de quatre élu-e-s de la CGT, s'est fixé l'objectif d'assainir une comptabilité déficitaire, affaiblie par une gestion calamiteuse décidée par FO durant le mandat 2015-2018 et des choix catastrophiques que le reste des syndicats ont dû assumer par la suite.

Depuis notre arrivée chez START PEOPLE, la priorité de la CGT est d'obtenir une augmentation de la subvention des Activités Sociales et Culturelles afin de permettre à un plus grand nombre de salarié-e-s intérimaires de pouvoir bénéficier d'aides aux vacances, d'accès aux locations, d'aides d'urgence, de chèques-vacances…

Le 8 février, lors de la négociation annuelle obligatoire (NAO), la CGT a revendiqué l'augmentation du budget des ASC de 0,2 % à 1,5 % de la masse salariale.

Sachez-le : le syndicat FO s'est opposé à cette revendication. C'est honteux !

La Direction a pu ainsi compter sur cet allié pour ne pas accorder une revendication légitime émanant des salarié-e-s intérimaires. Avec un budget de 0,2 %, le nombre de bénéficiaires ne dépassera pas 50 % des effectifs en 2021 et le projet ambitieux de chèques-vacances pour tous ne pourra pas voir le jour cette année chez START PEOPLE !

LORS DE CETTE NÉGOCIATION, LA CGT A TOUT DE MÊME OBTENU UNE AVANCÉE :

Les intérimaires pourront prendre leurs congés payés durant leur mission quand ils le souhaiteront, sans pression de l'agence. Cette dernière ne pourra pas imposer la prise de congés quand ça l'arrange !

La CGT restera vigilante pour faire respecter ce droit !

Et nos salaires ?

Nous venons de tourner une page d'une année 2020 terrifiante, inédite, qui nous a mis toutes et tous à rude épreuve.

Les salarié-e-s intérimaires ne peuvent plus accepter de continuer de travailler avec une politique de rémunération INJUSTE, avec des salaires bas, à peine au-dessus du SMIC, les plongeant dans la précarité, voire dans une situation de pauvreté extrême, alors que les résultats de START PEOPLE sont bons, même au-dessus du prévisionnel, information délivrée par la direction lors du CSE de novembre !

Pour cette période de crise sanitaire, la CGT START PEOPLE exige des mesures immédiates pour assurer des revenus à tous les salarié-e-s intérimaires (CTT et CDII)

- Maintien des salaires à 100 % pour tous les salariés intérimaires qui, par la durée du contrat, basculeraient dans le dispositif d'activité partielle de l'entreprise cliente.
- Prime exceptionnelle COVID de 300 € pour tous les salariés intérimaires (CTT et CDII) ayant travaillé au moins 414 heures entre le 16 mars et le 31 décembre 2020.

☐ Oui, je me syndique

start people la cgt

Bulletin à compléter et à renvoyer à l'adresse suivante : **CGT Start People, CASE 460, 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de naissance : ..... Portable : .....

E.mail : .....

Profession : ..... Agence : .....

Entreprise utilisatrice : ..... CTT ☐ CDII ☐

Fait à : ..... Le : .....

Signature :

La cotisation syndicale mensuelle est à 1 % du salaire net, avec un minimum de 10 €. Vous pouvez payer par prélèvement ou par chèque à l'ordre de la CGT START PEOPLE. « 66% du montant de vos cotisations sont déductibles de vos impôts sur les revenus. Si vous n'êtes pas imposable, vous avez droit à un crédit d'impôts, le Trésor Public vous remboursera donc 66% du montant de vos cotisations ».Dès réception de votre règlement, vous recevrez votre carte d'adhérent et de la documentation concernant le travail temporaire.

VOUS AVEZ UN CDI INTÉRIMAIRE ? RESTEZ VIGILANTS FACE AUX ABUS ET FOURBERIES EN TOUT GENRE !

Depuis plusieurs mois, quelques agences profitent de la crise pour licencier des collègues en CDII. Dans certains cas, pour arriver à leurs fins et licencier des salarié-e-s qui, durant des mois, voire des années, ont été des intérimaires sérieux, consciencieux, faisant leur travail et même plus que ce qui leur était demandé, elles ont usé de tous les moyens : fourberies en tout genre, prétextes fallacieux, faux témoignages d'autres salariés subissant des pressions.

1er cas : « Refus d'accepter une mission au-delà de 50 km »
Les agences font signer des contrats en CDII stipulant la mobilité kilométrique à 50 km au départ de l'agence et non du domicile.
ATTENTION ! L'acceptation de ce contrat est extrêmement dangereuse pour vous. La mission proposée est à 50km de l'agence. Sauf que dans les faits, du domicile à l'entreprise utilisatrice vous êtes obligés de parcourir 60, 70 km aller, voire plus ! Et à vos frais !
Nombreux sont les salarié-e-s qui se font piéger et licencier par la suite. Soit parce que la mission était trop éloignée du domicile, soit parce qu'ils ne disposaient pas de moyens de transport. Chez START PEOPLE, le CDII est toxique ! Dans de telles conditions, ne signez pas ce type de contrat. Exigez que le contrat fixe comme point de départ le domicile et non l'agence.

2ème cas : « Congés payés des CDII »
La gestion de vos congés reste toujours très compliquée chez START PEOPLE.
Dans de nombreux cas, c'est en réalité une escroquerie morale accompagnée d'un vol !
Bien que le Code du travail et l'accord de branche règlementent la prise de congés payés (CP), les sociétés d'intérim poussent les CDII à les prendre durant les intermissions. Donc pas nécessairement au moment choisi par le salarié CDII.
Mais le comble du cynisme est atteint lorsque plusieurs collègues en CDII se voient refuser la pose de leurs congés et d'autres découvrent avec stupéfaction et colère, le rabotage de leurs jours de CP sur le bulletin de salaire !

ATTENTION À VOS CONGÉS PAYÉS

Vous avez travaillé dans des entreprises utilisatrices qui ont fermé leurs portes pour 15 jours, d'autres pour une semaine ou quelques jours durant la période de Noël et du jour de l'An ?
ATTENTION ! Vérifiez votre fiche de paie.
Il est probable que l'agence ait tenté de poser des congés payés à votre place, et parfois sans vous avertir ! Ou comme cela nous a été rapporté par des collègues, elle vous a proposé de poser des congés durant cette période.
De plus, l'agence doit respecter un délai de prévenance pour vous obliger à poser vos congés payés. Faites valoir votre droit ! Surtout ne signez pas les CP sans solde et les CP à posteriori ! C'est une pratique récurrente et illégale chez START PEOPLE. Contactez-nous pour que nous intervenions.

LES INTÉRIMAIRES DE START PEOPLE, VICTIMES DE FIN DE MISSION ET D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES NON PAYÉES

Afin de rattraper les bénéfices financiers perdus durant la crise sanitaire COVID, les agences et les entreprises clientes où vous êtes en mission, vous demandent toujours plus d'efforts. Certaines vous refusent les primes auxquelles vous avez droit, d'autres vous arnaquent sur les indemnités de fin de mission ou les heures travaillées. Les entreprises consommatrices de travailleurs précaires et les sociétés d'intérim continuent de s'enrichir sur votre dos tout en bénéficiant des aides de l'État.
Comme beaucoup d'autres, les intérimaires de START PEOPLE sont sous la menace permanente et quotidienne de la fin de mission ou de la rupture anticipée du contrat. Chez SCHNEIDER, plusieurs sites sont concernés. Chez MERLIN GERIN à Alès, une trentaine de collègues risquent de tomber sous le couperet. Certain-e-s ont plus de 8 ans d'ancienneté dans l'entreprise et chez START PEOPLE, d'autres un peu moins. En tout cas, ils vont être les premiers à être jetés comme la peau d'un citron après avoir été pressé. Plusieurs d'entre eux ont dépassé les 55 ans. Que compte faire START PEOPLE ? Rien.

Plus que jamais, nous devons prendre conscience que seule la mobilisation nous permettra de conserver nos emplois et d'imposer à START PEOPLE sa prise de responsabilité.

La CGT START PEOPLE vous propose de la rejoindre. Cela est INDISPENSABLE pour peser plus dans les rapports de forces, contre les abus dont vous êtes victimes et obtenir de nouveaux droits.

Vous êtes nombreux à nous contacter, continuez ! La confidentialité est assurée et nous sommes là pour vous défendre.

La CGT Start People - Case 460 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex
Tel. 01 55 82 89 80 • Tel. 06 81 21 93 14 • Fax. 01 55 82 89 79
Courriel : cgt.startpeople@gmail.com • Site internet : www.startpeople.cgt.fr
facebook.com/cgtinterim • facebook.com/CGT-Start-People • @cgtinterim

start people la cgt

Mars 2021